

Déclaration liminaire intersyndicale 1 D – CSAA du 23 janvier 2023



Dans le 1^{er} degré, la baisse de 23 moyens d'enseignement pour l'Académie de Limoges, largement argumentée par l'administration par une démographie en baisse sur notre territoire, mettra à n'en pas douter le fonctionnement du service public d'éducation du 1^{er} degré dans des difficultés majeures de fonctionnement. C'est la raison pour laquelle nos organisations syndicales ont décidé de déposer non seulement une alerte sociale au niveau académique, mais aussi dans chacun de nos départements.

Cette dotation négative ne permettra pas l'amélioration nécessaire des conditions d'enseignement au-delà des limitations d'effectifs prévus en GS, CP et CE1. En effet, la mise à l'arrêt par l'exécutif du travail sur la structuration du tissu scolaire depuis 2017 empêche de réorienter les marges dégagées par la baisse démographique. Les écoles connaissent des besoins importants même s'ils sont moins visibles immédiatement que les ouvertures et fermetures de classes : présence d'enseignants spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants, moyens de remplacement notamment pour la formation initiale et continue ou temps dévolu à la direction d'école. Sur ce point, l'effort engagé depuis deux ans pour améliorer les temps de décharge de direction est désormais mis à l'arrêt alors que le travail engagé est loin d'être achevé.

Depuis plusieurs années nous dénonçons le choix de fragiliser les RASED en supprimant des postes alors qu'ils sont indispensables au fonctionnement des établissements et à l'accompagnement des élèves rencontrant de grandes difficultés scolaires. Il est temps de changer d'orientation pour répondre à la réalité des besoins des élèves des écoles.

À l'heure de la préparation de la conférence nationale sur le handicap, il est urgent de mettre à plat le fonctionnement de l'École inclusive et de se donner les moyens de répondre effectivement et pleinement aux besoins tels qu'ils existent de façon criante. Cela nécessite de dépasser une politique purement comptable qui nie les difficultés de la communauté éducative et fragilise les personnels et les élèves. L'école inclusive, enjeu majeur de l'École, n'est abordée par l'exécutif que comme un slogan sans garantir les conditions d'un accès effectif et réel au droit à l'éducation tel

qu'il est défini par la convention internationale des droits de l'enfant. Cette approche met en souffrance, des personnels, des enfants et leur famille en n'offrant pas les réponses adaptées aux besoins des élèves.

C'est dans ce contexte toujours plus dégradé que se profile la rentrée 2023 avec, pour objectif de ce premier CSA Académique, la répartition de la pénurie entre nos 3 départements. Nous ne pouvons qu'espérer, Madame la Rectrice, que vous relaierez auprès du Ministère nos alertes fondées sur une seule réalité : notre engagement pour une école publique de qualité.